

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **49 (1978)**

Heft 3: **Aménagement du territoire et protection des sites**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Après être demeuré stable en janvier, l'indice suisse des prix à la consommation a progressé de 0,1 % en février 1978 pour atteindre 100,4 points (septembre 1977 = 100). En rattachant cette variation au dernier niveau de l'ancienne série, soit 168,6 points en septembre 1977, on obtient, pour le mois de février 1978, un indice de 169,3 points sur la base de 100 en septembre 1966, d'où une hausse de 1,1 % comparativement au mois de février 1977. La hausse de 0,1 % que l'indice général a connue en février résulte de mouvements de prix fortement divergents. Accusent des augmentations l'indice de l'alimentation (0,5 %), celui des boissons et tabacs (0,3 %) ainsi que de l'instruction et des loisirs (0,5 %). En revanche, l'indice du chauffage et de l'éclairage (— 2,2 %) a encore reculé grâce à des réductions des prix du mazout. De nouvelles réductions des prix de l'essence ayant eu plus de poids que les relèvements de tarifs appliqués par les CFF aux abonnements de parcours, on a également enregistré une régression de l'indice des transports et communications (— 0,1 %). En ce qui concerne les quatre autres groupes de biens et de services, ils n'ont pas fait objet d'un nouveau relevé statistique durant le mois observé.

Indice des prix de gros

moyenne annuelle de 1963 = 100)

Année	I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	VIII.	IX.	X.	XI.	XII.	Moyenne
1977	143,0	144,3	151,0	152,0	152,6	152,8	153,5	153,5	155,3	155,7	155,8	153,8	151,9
1975	152,7	152,2	149,5	149,3	149,0	147,8	147,7	147,9	146,8	146,6	146,2	144,2	148,5
1976	146,1	146,4	147,1	147,6	147,5	148,1	148,4	148,2	148,0	147,6	147,6	147,9	147,5
1977	148,3	148,5	149,3	149,4	149,5	149,0	148,4	147,1	147,6	146,5	146,1	145,5	147,9
1978	144,7	144,3											

L'indice des prix de gros est replié à 144,3 points à fin février 1978 (1963 = 100), d'où un recul de 0,3 % par rapport au niveau atteint à la fin du mois précédent (144,7) et de 2,8 % comparativement à celui d'une année auparavant (148,5). Le taux annuel de variation s'était inscrit à — 2,4 % en janvier 1978 et à + 1,4 % en février 1977. Ce sont de nouveau les prix des marchandises importées qui ont été la cause principale de cette régression de l'indice général. Des baisses de prix ont surtout été enregistrées pour les fruits oléagineux, le cacao, le café, la volaille étrangère, le coton brut ainsi que pour la plupart des métaux non ferreux. Ont aussi fait l'objet de transactions à des prix sensiblement réduits les céréales, la farine de poisson, celle de viande, l'essence, le mazout, la semoule de blé dur, les fils de coton, le caoutchouc brut et le fer brut. En revanche, on a constaté de notables hausses de prix pour les bananes, le chocolat, le bois, les travaux de menuiserie, la chaux, les demi-produits en fer, les produits laminés en fer et acier marchands (notamment pour les tôles d'acier).

ORGANES DE L'ADIJ	Administration de l'ADIJ
Direction	et rédaction des « Intérêts du Jura »
Président : Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier ☎ 039 41 31 08	Rue du Château 2, case postale 344 2740 Moutier 1 ☎ 032 93 41 51 / 93 41 53
Secrétaire François Lachat, 2900 Porrentruy général : ☎ 032 93 41 51 / 93 41 53	Rédacteurs responsables : François Lachat, Frédéric Savoye
Membres : Rémy Berdat, 2740 Moutier, ☎ 032 93 12 45 Jean Jobé, 2900 Porrentruy, ☎ 066 66 10 29 Marcel Houlmann, 2520 La Neuveville ☎ 038 51 31 21	Abonnement annuel : Fr. 25.— Le numéro Fr. 2.50 Caisse CCP 25 - 2086